



# Brussels Fencing Club asbl

Siège social : rue de Grand Bigard 324, 1082 BRUXELLES  
Contact : Monsieur Luc DECHAMPS – téléphone 02 465 95 21 (après 18h)

## FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2019-2020

**VOLET I** : coordonnées (à remplir lisiblement en majuscules)

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
LOCALITE	
DATE DE NAISSANCE	
NATIONALITE	
TELEPHONE FIXE	
GSM	
EMAIL	
<b>O Je certifie être en bonne santé et ne présente aucune contre-indication médicale m'empêchant de pratiquer l'escrime.</b>	

Pour les parents des **mineurs d'âge** (à remplir en majuscules)

Père, mère ou tuteur légal :

NOM	
PRENOM	
TEL OU GSM	
E-MAIL	<input type="checkbox"/> Je souhaite être ajouté à la mailing-list du club

Nous vous remercions de bien vouloir prévenir le club de toute modification des données ci-dessus afin que nous puissions nous mettre en ordre auprès de la Fédération d'escrime.

## **VOLET II** : Autorisations et dispositions légales

### • **Protection des données**

Les données personnelles récoltées dans le volet I peuvent être transmises en tout ou en partie :

- A nos Maîtres d'Armes pour faciliter la communication avec leurs élèves.
- A la Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique dans le cadre de la prise de licence ou pour une déclaration de d'accident.
- A l'Académie Royale des Armes de Belgique (ARAB) dans le cadre de la reconnaissance des brevets.
- A la commune de Berchem-Ste-Agathe dans le cadre d'une demande de subsides.
- A la région de Bruxelles-Capitale et / ou COCOF dans le cadre d'une demande de subsides.
- A notre Assureur, actuellement AXA Belgium, dans le cadre d'une déclaration d'accident.
- Aux différents organisateurs de compétitions auxquelles vous êtes inscrit pour la bonne marche de leur épreuve.

Vos données ne sont jamais cédées, échangées ou revendues à aucune fin.

Vous restez libre, à tout moment, de demander d'être retiré de la mailing-list du club.

Les informations personnelles sont remises à jour chaque année.

**O Je marque mon accord pour l'utilisation de mes données aux fins décrites ci-dessus**

### • **Droit à l'image et réseaux sociaux**

Lorsqu'un membre du club participe à une compétition, il est fréquent que le club publie les résultats et illustre ceux-ci par une ou plusieurs photos (notamment en cas de podium). Souhaitant respecter au maximum le droit à l'image de chacun, nous vous demandons votre autorisation.

Attention, ceci ne s'applique qu'au club. La gestion des publications d'images faites en dehors de celui-ci ou par toute personne ou tout groupement extérieur n'est pas de notre ressort.

**J'autorise / je n'autorise pas le club à publier des photos sportives sur internet, dans les médias ou sur les réseaux sociaux (\*)**

### • **Membres**

Les membres peuvent choisir d'être membre effectif ou membre adhérent.

Seuls les membres effectifs votent à l'assemblée générale annuelle.

Attention, l'obtention du statut de membre effectif doit faire l'objet d'un vote du Conseil d'Administration du club.

**Je désire devenir membre effectif et m'engage à participer activement à la vie du club :**

Oui (voir Statuts et ROI) - Nom du représentant d'un mineur :

.....

Non

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement d'ordre intérieur disponibles sur le site du club et je les accepte.

J'autorise les représentants de BRUSSELS FENCING CLUB asbl à prendre toute décision utile en cas d'urgence.

Bruxelles, le .....

**Signature (parent pour le mineur)**

(\*) biffer la/les mention(s) inutile(s)

### VOLET III : Types d'inscriptions

#### 1. INSCRIPTION DECOUVERTE (RESERVEE AUX DEBUTANTS)

Le club offre la possibilité de découvrir l'escrime pour un montant de **100€** donnant droit à quatre séances d'entraînement débutant. Cette somme couvre la demande de licence auprès de la Ligue Francophone d'Escrime ainsi que les prestations des enseignants, le prêt de matériel et la participation à la location de la salle.

A l'issue des quatre séances de découverte, le tireur souhaitant poursuivre dans le club sera invité à verser le **complément de 240€** afin de valider son inscription pour la saison. Le total pour l'année complète, forfait débutant, s'élève donc à **340€**.

#### 2. INSCRIPTION CONFIRME

Pour tous les autres membres entamant au minimum leur deuxième année d'escrime, la cotisation totale pour la saison 2019-2020 a été fixée à **400€**

##### Cas particulier :

Dans le cas d'une inscription de deux membres (ou plus) d'une même famille proche (parent/enfant/frère/sœur), la cotisation sera rabaisée de 10% pour chaque tireur supplémentaire.

<b>Inscription débutant</b>	100€
<b>Complément</b>	240€
<b>Total = 340€</b>	

*Le paiement peut être effectué par virement **au plus tard le 16 septembre 2019** sur le compte BE13 0682 4253 0339 du BRUSSELS FENCING CLUB en mentionnant les nom et prénom du tireur et « découverte ».*

<b>Inscription normale</b>	<b>400€</b>
----------------------------	-------------

*Le paiement peut être effectué par virement **au plus tard le 16 septembre 2019** sur le compte BE13 0682 4253 0339 du BRUSSELS FENCING CLUB en mentionnant les nom et prénom du tireur et « confirmé »*

Note : les tireurs souhaitant obtenir une licence internationale devront se signaler auprès du secrétariat afin de préciser quel type de licence est nécessaire.

**Attention : à partir du 1<sup>er</sup> octobre, les tireurs n'étant pas en ordre de cotisation ne seront plus admis aux entraînements.**

#### Volet IV : horaires d'entraînement et calendrier

<b>Lundi</b> <b>21h30 – 23h30</b>	Accès libre aux tireurs du club + leçons privées (non prises en charge par le club)
<b>Mardi</b> <b>20h – 23h</b>	Entraînement réservé aux compétiteurs
<b>Vendredi</b> <b>20h – 23h</b>	Tous les tireurs à partir de la 2 <sup>ème</sup> année de pratique
<b>Dimanche</b> <b>10h – 11h</b>	Débutants enfants
<b>Dimanche</b> <b>11h – 14h</b>	Débutants adultes + tous tireurs

#### Calendrier 2019 – 2020 (congés = pas d'entraînements)

Les entraînements reprennent toujours (sauf contre-indication spécifique) le dernier dimanche de chaque période de vacances scolaires.

- Vacances de Toussaint : du dimanche 27 octobre au vendredi 1 novembre
- Lundi 11 novembre : Armistice
- Vacances de Noël : du dimanche 22 décembre au vendredi 3 janvier
- Vacances de Carnaval : du dimanche 23 février au vendredi 28 février
- Vacances de Pâques : du dimanche 5 avril au dimanche 17 avril
- Vendredi 1<sup>er</sup> mai
- Ascension : vendredi 22 mai
- Pentecôte : lundi 1<sup>er</sup> juin

Ces dates sont sujettes à des modifications éventuelles (en fonction des évènements, disponibilités des maîtres, impondérables...).

Vous serez tenus au courant par email, via les informations affichées aux valves du club et notre site internet :

<http://www.brusselsfencingclub.be/>